

Priorités en matière de développement et renouvellement de l'offre

- **Améliorer les meilleures pratiques d'affaires des entreprises touristiques**

L'industrie touristique regroupe, encore aujourd'hui, un certain nombre d'entreprises de très petite taille dirigées par des entrepreneurs passionnés par leurs produits, mais qui ne disposent pas toujours de toute l'expertise requise pour répondre aux exigences et aux critères d'excellence recherchés par les touristes étrangers. L'aide accordée dans le cadre du volet 2 du programme, combinée au soutien hors programme du MTO, permettra d'établir un diagnostic complet et de réaliser une mission pour identifier ces meilleures pratiques ainsi que des pistes d'action pour passer à l'étape de l'implantation.
- **Améliorer la compétitivité et l'innovation des entreprises touristiques**

La phase d'implantation de ces meilleures pratiques exige de la planification, de l'expertise ainsi que des ressources financières qui font parfois défaut aux entreprises. Par exemple, entreprendre une démarche structurée de qualité et développer un programme étoffé de coaching demandent du temps et des ressources de la part des entreprises. C'est pourquoi plusieurs gouvernements, un peu partout à travers le monde, soutiennent les entreprises dans l'adoption de pratiques et façons de faire qui concourent à améliorer leur compétitivité et innovation. La contribution supplémentaire versée dans le cadre du volet 1, qui peut atteindre jusqu'à 200 000 \$, permettra à chacune des ATS de s'organiser adéquatement pour répondre à ces priorités.
- **Élaborer et développer de meilleures pratiques et outils respectueux du développement durable**

Les entreprises touristiques doivent, de plus en plus, prendre le virage du développement durable pour répondre aux exigences des touristes étrangers. Les exemples de ce virage au Québec sont encore trop peu nombreux et les ATS ont un rôle clé à jouer à cet égard auprès de leurs entreprises. La contribution supplémentaire versée dans le cadre du volet 1 pourra être utilisée pour se conformer aux attentes du MTO en matière de développement durable.

Priorités en matière de commercialisation de produits et d'expériences touristiques

- **Commercialiser des produits matures considérés comme nouveaux dans des marchés matures**

Les régions et les entreprises touristiques font la promotion de produits matures, issus des quatre grands regroupements d'expériences, sur les marchés prioritaires du MTO. À titre d'illustration, les produits culture (Grandes villes) et ski (Villégiature) sont considérés comme traditionnels en Ontario et aux États-Unis alors que les circuits (Saint-Laurent) et l'écotourisme (Grande nature) ont le même statut en France. Il est donc essentiel de proposer de nouveaux produits sur ces marchés à maturité (ex. : écotourisme aux États-Unis et séjours urbains en France) pour augmenter les recettes touristiques du Québec. L'aide financière accordée dans le cadre du programme permettra ainsi de financer des plans de commercialisation de nouveaux produits des partenaires dans des marchés à maturité.
- **Commercialiser des produits émergents dans des marchés matures**

Dans le même ordre d'idées, l'industrie touristique sera incitée à promouvoir des produits émergents dans des marchés qui n'ont pas été exposés à cette offre jusqu'à maintenant. À titre d'illustration, les produits du Grand Nord pourront être offerts sur les marchés français et britanniques. La contribution financière accordée dans le cadre du programme permettra de financer des plans de commercialisation de produits émergents des partenaires dans de nouveaux marchés.
- **Commercialiser des produits matures sur des marchés émergents**

Les régions et les entreprises touristiques ont mis en marché des produits matures dans des marchés traditionnels (Ontario, Côte Est américaine, France, ...). La contribution financière accordée dans le cadre du programme permettra aux partenaires de financer des plans de commercialisation de produits matures dans des marchés émergents (Chine, Inde, Espagne, Corée du Sud, ...).

- **Intensifier la commercialisation des produits dans le réseau de distribution**

Les régions et entreprises touristiques québécoises n'ont pas suffisamment développé le niveau de forfaitisation des produits dans les principaux réseaux de distribution (réceptifs et tours opérateurs étrangers) dans les marchés prioritaires. L'aide financière accordée dans le cadre du programme leur permettra d'augmenter le démarchage auprès du réseau de distribution et de développer des forfaits (incluant un prix et un point de vente) adaptés aux différents marchés.

- **Assurer une mise en marché cohérente des bourses, foires et salons**

La présence de l'industrie touristique québécoise dans les principales bourses et foires internationales priorisées par le MTO devra être bonifiée. Ainsi, les partenaires devront mieux coordonner leur présence à ces salons et foires et améliorer, notamment, l'aspect visuel de leur kiosque de façon à mieux refléter l'image de marque du Québec ainsi que les quatre expériences touristiques du Québec. La contribution financière dans le cadre du programme permettra de rehausser la qualité de la présentation des partenaires dans les foires et salons internationaux et d'adopter une stratégie adéquate selon le marché visé.

- **Sensibiliser les marchés à la Démarche Qualité Tourisme**

Au cours des prochaines années, les entreprises québécoises seront incitées à adhérer à la Démarche Qualité Tourisme. Cette dernière permettra à l'offre touristique d'atteindre des standards de qualité de niveau international, ce qui facilitera la mise en marché des produits et expériences. La contribution financière dans le cadre du programme permettra d'inciter les entreprises qui ont adhéré à la Démarche Qualité Tourisme à en faire la promotion dans le cadre de leurs activités de commercialisation.

Priorités liées au développement et à la mise en œuvre de stratégies spécifiques

- **Élaborer une stratégie de développement et de promotion touristiques du Nord québécois**

Le MTO entend travailler au développement du tourisme dans le Grand Nord. Cependant, cette démarche exigera du temps, des ressources et énormément de concertation de la part de plusieurs intervenants dont les communautés autochtones. Le tourisme autochtone et le tourisme d'aventure sont particulièrement interpellés par cette stratégie et devront faire l'objet de mesures spécifiques, dans le cadre du programme d'aide aux ATS (volets 1 et 2), et du soutien hors programme offert par le MTO.

- **Assurer la mise en œuvre de la stratégie des croisières**

Le gouvernement du Québec a mandaté le MTO pour coordonner la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent avec les partenaires gouvernementaux et ceux de l'industrie. À ce titre, le MTO oriente et encadre les interventions des partenaires et soutient financièrement celles qui sont conformes à l'esprit de la stratégie et qui contribuent à l'atteinte des objectifs établis. Le levier financier privilégié demeure le Programme d'aide à la stratégie des croisières (PASC). Seuls les activités, les projets ou parties de projet qui ne sont pas admissibles au PASC, mais qui contribuent à la mise en œuvre de la stratégie, peuvent être présentés dans le cadre du présent programme.

- **Mise en place des quatre expériences**

Conformément aux orientations de la *Politique touristique du Québec*, la promotion de la destination sur les marchés internationaux s'articule autour des quatre grands regroupements d'expériences touristiques offertes par le Québec :

- **Le Québec des Grandes villes**
- **Le Québec du Saint-Laurent**
- **Le Québec de Villégiature**
- **Le Québec Grande nature**

Ces regroupements contribuent à simplifier l'image du Québec auprès des clientèles extérieures et favorisent la cohérence de l'offre touristique du Québec par le regroupement des produits et des régions touristiques. Plus spécifiquement, et à des fins promotionnelles, ces expériences se présentent ainsi :

- ***Frénétiquement villes*** : Craquez pour l'énergie envoûtante de nos rythmes urbains
- ***Passionnément Saint-Laurent*** : Découvrez un grand fleuve aux allures océanes
- ***Éperdument villégiature*** : Savourez de petits bonheurs à grandes doses
- ***Infiniment nature*** : Vivez l'émotion de nos grands espaces